



Assemblée générale

UN LIBRARY

OCT - 8 1979

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/C.2/34/4
3 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION

DECLARATION PRONONCEE PAR M. K. K. S. DADZIE, DIRECTEUR GENERAL AU
DEVELOPPEMENT ET A LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, DEVANT
LA DEUXIEME COMMISSION, LE 1er OCTOBRE 1979*

Monsieur le Président,

Dix années se sont écoulées depuis que l'Assemblée générale a adopté la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Et cinq années se sont écoulées depuis que l'Assemblée a tenu la session extraordinaire au cours de laquelle elle a adopté la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international. L'an prochain, l'Assemblée générale va tenir une nouvelle session extraordinaire pour essayer de donner une nouvelle impulsion à l'instauration du nouvel ordre économique international, notamment en adoptant une nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 80 et les années suivantes.

Pour ces raisons, et parce qu'elle fait suite à une série de grandes conférences concernant le nouvel ordre économique international qui ont eu lieu ces derniers mois, la session en cours de l'Assemblée générale est une occasion toute trouvée d'évaluer les répercussions des événements récents et de préparer ainsi les travaux de la session extraordinaire de 1980. Dans cette optique, il peut être utile de rappeler brièvement les caractéristiques essentielles du nouvel ordre économique international, de le replacer dans une perspective historique, d'évaluer les transformations structurelles nécessaires à son instauration par rapport à la situation actuelle de l'économie mondiale et de souligner l'intérêt que présentent ces transformations aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement.

* Distribuée conformément à la décision prise par la Commission à sa 4ème séance, tenue le 1er octobre 1979.

Monsieur le Président,

La caractéristique principale de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, dont certains éléments ont par la suite été développés dans la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, est que ces textes insistent sur la nécessité de changements structurels. Ces documents partent du principe que c'est le système économique mondial lui-même qu'il faut modifier si l'on veut arracher les pays en développement à la sujétion économique dans laquelle ils se trouvent par rapport aux pays développés, sujétion qui est non seulement un des résultats mais également une des causes importantes de leur sous-développement. Le nouvel ordre économique international vise à effectuer des transformations fondamentales dans toute la gamme des relations entre pays développés et pays en développement, de façon à rendre le système économique international beaucoup plus équitable, plus efficace et plus favorable qu'il ne l'est actuellement aux efforts de développement des pays en développement.

A cette fin, il vise, entre autres, à transformer radicalement les schémas de production et de consommation et la structure des échanges au niveau mondial, et notamment à augmenter de manière substantielle la part des pays en développement dans l'industrie mondiale et les échanges internationaux de produits industriels. Il vise à mettre les pays en développement en mesure d'exercer, de façon complète et effective, un contrôle sur l'utilisation de leurs ressources naturelles, à les faire participer véritablement au processus international de prise de décisions dans le domaine économique et à rendre ce processus plus efficace. En outre, le nouvel ordre économique international vise à restructurer le cadre des relations économiques et financières internationales, y compris en particulier les règles régissant les courants commerciaux, techniques, monétaires et financiers internationaux, ainsi que les institutions, mécanismes et processus de prise de décisions correspondants. La condition essentielle pour la réalisation de ces objectifs est la promotion dans les pays en développement de l'autonomie collective qui, en leur permettant de tirer parti des éléments complémentaires de leurs économies et de mobiliser plus complètement leurs ressources, les mettra mieux en mesure à la fois de définir des politiques communes et de prendre des mesures concertées pour améliorer leurs relations avec les pays développement. On peut donc voir que le nouvel ordre économique international est fondé sur un ensemble de principes qui est aussi un ensemble de buts, à savoir l'équité, l'égalité souveraine, une interdépendance authentique, l'intérêt commun, et la coopération entre Etats, indépendamment de leur système économique et social. Ainsi, le nouvel ordre économique international a pour objectif principal d'apporter des changements qualitatifs dans l'économie mondiale, et vise à transformer son fonctionnement.

Il convient de replacer l'importance ainsi attachée aux changements structurels et aux réformes institutionnelles dans une vaste perspective historique. L'expansion de l'économie internationale au cours des 150 dernières années a révolutionné la production, la consommation et les structures des échanges au niveau mondial. Malgré sa vaste portée, cette expansion n'en a pas moins présenté des disparités, tant de pays à pays qu'à l'intérieur des pays eux-mêmes.

D'une part, l'élargissement sur le plan horizontal du marché international a laissé de côté d'importantes régions du monde qui, de ce fait, sont restées figées dans leurs structures traditionnelles et n'ont guère ou pas du tout les moyens d'investir ou d'exporter. Ce n'est pas un effet du hasard si la plupart - sinon

/...

la totalité - des pays en développement actuellement les moins avancés n'ont pas réussi à s'intégrer dans l'économie internationale. D'autre part, le développement en profondeur de l'économie internationale que la dynamique interne des centres métropolitains a contribué à accentuer, s'est traduit par un développement structurellement défectueux, déséquilibré et, dans le meilleur cas, partiel dans la plupart des pays en développement. L'économie de ces pays est devenue une économie dualiste, en ce sens que certains secteurs se sont intégrés dans l'économie de marché internationale tandis que les autres sont encore régis par les structures traditionnelles de production et de distribution. L'intégration des pays en développement dans le système international s'est accompagnée d'un degré de dépendance élevé. La production dans les pays en développement a été organisée de façon à répondre aux besoins d'un marché international sur lequel ces pays ne disposaient que d'un faible pouvoir de négociation, et leurs secteurs d'exportation ont été pris en main par des intérêts économiques étrangers. Il en est résulté un système de division internationale du travail où les pays en développement occupent une position inférieure.

Par suite des structures économiques et sociales ainsi établies, les pays en développement n'ont pas en général trouvé en eux-mêmes de sources de dynamisme. En même temps, leurs gouvernements n'étaient pas en mesure de lutter contre ces tendances, car le colonialisme était la règle, officiellement ou sous des formes plus subtiles. En vérité, impérialisme et développement déséquilibré ont bien souvent constitué l'avvers et le revers de la même médaille, chacun fournissant à l'autre les incitations nécessaires et les moyens de se développer et de se consolider.

Au fil des années, le système de sujétion économique s'est suffisamment renforcé du fait de l'élargissement et du développement circonscrit de l'économie internationale pour pouvoir survivre sans trop de difficulté à l'élimination des régimes coloniaux sous leur forme officielle. En fait, ce que l'histoire des pays en développement depuis la deuxième guerre mondiale démontre, c'est certainement que l'indépendance politique est loin de suffire pour réduire la sujétion économique, et que les pays en développement, agissant isolément, ne peuvent accomplir que des progrès limités dans la restructuration de leurs relations économiques extérieures.

Monsieur le Président,

Indépendance politique et sujétion économique peuvent coexister pendant un certain temps, mais cette coexistence ne saurait être pacifique ni se prolonger pendant très longtemps. La tension entre ces deux éléments est inévitable. Le conflit ne peut être résolu - et ne doit finalement l'être - que d'une seule façon, à savoir, par l'instauration d'une interdépendance authentique. D'où la nécessité de changements structurels de nature à éliminer à la fois les vestiges du système colonial et de ses distorsions et ceux des systèmes traditionnels ou précoloniaux et de la stagnation qui s'y attachait.

De toute évidence, l'économie internationale n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était il y a 30 ans; au contraire, elle a fait preuve pendant la période de l'après-guerre d'une capacité de croissance et de transformation remarquable. De nouvelles formes de spécialisation sont apparues dans les pays développés comme dans les pays en développement, des progrès incontestables ont été accomplis dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'industrie dans les pays en

/...

développement, de nouvelles techniques ont été mises en oeuvre, de nouvelles sources d'énergie ont été découvertes et utilisées, et les échanges et investissements internationaux ont connu une expansion remarquablement rapide.

Malgré tout, la dynamique fondamentale du système est restée à peu près inchangée, même si sa forme et son apparence se sont quelque peu modifiées. En dépit de leurs efforts pour trouver en eux-mêmes des sources de croissance et pour diversifier leur production, les pays en développement ont connu une croissance dont le rythme et la structure étaient dans une large mesure déterminés par des facteurs extérieurs. La division internationale du travail est toujours aussi peu équilibrée, et à quelques importantes exceptions près, la puissance économique est restée concentrée dans le Nord. Le traitement, le transport et la répartition des matières premières continuent à être contrôlées par des intérêts économiques des pays développés. Bien qu'en croissance rapide, les exportations de produits industriels des pays en développement se limitent dans l'ensemble à une gamme réduite de produits relativement simples. Ces pays restent extrêmement sensibles aux fluctuations cycliques de l'économie des pays développés et fortement tributaires de l'assistance au développement et des autres courants de capitaux. Leur degré de dépendance, dans des domaines tels que la mise au point et le transfert de technologies et les transports maritimes reste élevé, et le système monétaire et financier international, qui est dans son ensemble dominé par le Nord, ne répond pas de façon adéquate aux besoins des pays en développement.

On ne pourra remédier à ces maux hérités du pays qu'en opérant des changements structurels qui soient beaucoup plus favorables au processus du développement et de nature à insuffler un nouveau dynamisme à l'économie internationale. Or à en juger par l'expérience de ces dernières années, ainsi que par les perspectives à court et à moyen terme, il semblerait que les pays développés soient entrés dans une période de stagnation et d'inflation continues dont le caractère n'est pas uniquement cyclique. La solution de ces problèmes nécessite des changements radicaux. Si le simple recours à des restrictions monétaires et fiscales, à une compression de la consommation, à des mesures protectionnistes ou à des réductions des courants d'aide peut permettre à certains pays de jouir d'un répit temporaire, il ne saurait à la longue qu'accentuer le déséquilibre fondamental qui affecte l'ensemble du système. Heureusement, les pays développés commencent à se rendre compte que les mesures visant à accroître la demande effective et la capacité de production dans les pays en développement pourraient contribuer d'une manière capitale à la solution des problèmes économiques actuels, essentiellement parce que cette expansion entraînerait une augmentation de la demande mondiale de biens d'équipement, dont la production stagne actuellement, dans les pays développés. De même, en ce qui concerne les pays socialistes d'Europe orientale, il est largement admis qu'une restructuration qui permettrait de développer pleinement le vaste potentiel offert par ces pays en matière d'échanges commerciaux et autres présenterait des avantages pour tous les groupes de pays.

Il est par conséquent clair qu'il est dans l'intérêt de tous les pays de promouvoir l'introduction dans les relations et mécanismes existants, de changements qui, comme je l'ai dit précédemment, soient de nature à rendre le système international à la fois plus équitable et plus efficace, soient plus favorables au processus de développement et, en même temps, propres à favoriser la croissance régulière de l'économie mondiale.

/...

Dans le secteur industriel en particulier, il est reconnu comme souhaitable de modifier de façon radicale les schémas de spécialisation, ce qui suppose le développement de la capacité d'exportation industrielle des pays en développement et des changements structurels complémentaires dans le secteur de production des pays développés à économie de marché. Toutefois, cette prise de conscience n'aboutit à rien dans la pratique du fait de politiques protectionnistes qui vont à l'opposé et ne servent qu'à renforcer le schéma inadapté inexistant. De ce point de vue, il n'est guère besoin de souligner l'intérêt des pays développés à adopter des politiques appropriées de redistribution des tâches dans le secteur industriel. Ces pays peuvent accroître considérablement leur productivité et le niveau de leurs investissements productifs en orientant les schémas de production vers des secteurs où ils sont relativement avantagés en raison de leur avance technologique, et en important des quantités accrues de produits nouveaux des pays en développement. A cette fin, il sera nécessaire d'adopter des politiques de réajustement actives et à long terme visant à assurer la redistribution des activités industrielles à l'échelle mondiale et à créer de nouvelles capacités de production et de nouvelles spécialisations dans le tiers monde. En rentabilisant davantage les investissements et en faisant baisser les prix aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, ce réaménagement de la division internationale du travail fournira la base d'une croissance non inflationniste de l'économie mondiale. Elle profitera aussi directement aux consommateurs des pays développés et, par voie de conséquence, permettra à la fois de diminuer le coût réel de la main-d'oeuvre et d'augmenter les salaires réels.

En outre, le redéploiement de l'industrie et l'augmentation du niveau des importations des pays développés à un rythme accéléré permettra à ces pays de surmonter leurs propres difficultés en favorisant l'augmentation du volume des prêts consentis aux pays en développement. Dans la mesure où on permettra aux pays en développement d'accroître leurs exportations, ils seront à même d'emprunter davantage sans contracter des dettes excessives, d'augmenter leur taux d'investissement et d'importer davantage de produits des pays développés, contribuant par là à réduire le chômage dans ces pays.

A court terme, il est possible d'accélérer le développement des échanges Nord-Sud en organisant des transferts financiers beaucoup plus importants en direction des pays en développement dans un cadre officiel, en particulier sous forme d'aide publique au développement et de soutien de la balance des paiements. En acceptant d'accroître leur dette extérieure pour soutenir la croissance de leurs importations, les pays en développement ont largement contribué à stimuler les exportations des pays développés au cours des dernières années et à modérer de ce fait les courants récessionnistes dans ces pays. En fait, on peut soutenir dans ce contexte que même les pays en développement non producteurs de pétrole constituent à l'heure actuelle, comme ils le font depuis environ cinq ans, des marchés d'exportation plus sûrs et plus dynamiques que les pays industrialisés. Si les pays en développement avaient suivi l'exemple des pays industrialisés après 1973 et réduit à la fois leur taux de croissance et leurs importations pour s'adapter à l'augmentation des prix du pétrole, la récession aurait été beaucoup plus sensible dans les pays industrialisés. Il ne serait pas réaliste d'attendre des pays en développement qu'ils continuent à s'endetter au même rythme qu'au cours des dernières années. Il faut désormais reconnaître explicitement la possibilité de consentir des prêts orientés vers l'expansion et qui ne servent pas uniquement à

/...

alimenter le cycle de l'endettement; il est également nécessaire de faire preuve de détermination pour adopter les mesures nécessaires à l'exploitation de ce potentiel. Les excédents de liquidités qui caractérisent actuellement les marchés financiers, la possibilité de prélever ces fonds sans avoir à imposer une charge inutile au budget des pays développés ou à alourdir le fardeau de la dette des pays en développement, enfin la certitude que l'inaction dans ce domaine ne peut qu'aggraver la récession, sont autant de raisons qui militent en faveur de ce que la résolution adoptée par consensus à la cinquième session de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) appelle un "transfert massif de ressources". Ce serait là une étape importante dans la transition nécessaire vers un nouveau schéma de croissance de l'économie mondiale, favorable aussi bien à la reprise dans les pays développés qu'au développement des pays en développement.

Dans le même cadre chronologique, la nécessité d'appliquer le programme intégré pour les produits de base de la CNUCED, y compris son mécanisme essentiel, à savoir le Fonds commun, n'est pas moins importante. Elle aboutirait à la création d'un nouveau cadre institutionnel permettant de réglementer les marchés mondiaux des principaux produits de base en provenance des pays en développement, ce qui favoriserait la stabilité des marchés et contribuerait ainsi à atténuer les perturbations cycliques de l'économie mondiale. Il faut que le Fonds commun, élément clef du programme intégré, puisse être en mesure de jouer son rôle de catalyseur dans ce domaine et il est nécessaire en particulier qu'il soit convenablement équipé pour le faire. L'encouragement à investir dans de nouvelles capacités de production qui en résulterait ainsi que la diminution des pressions inflationnistes qui s'exercent dans les pays développés par suite de hausses abruptes et imprévisibles du prix des matières premières seraient profitables aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement. Le programme intégré pris dans son ensemble conduirait à une transformation progressive du marché mondial des matières premières en favorisant la participation des pays producteurs au traitement, au transport et à la distribution, participation dont la CNUCED a souligné l'importance à sa cinquième session. Le fonctionnement du deuxième guichet du Fonds commun contribuerait également de façon significative au renforcement du secteur des matières premières dans les pays en développement les plus désavantagés.

Il n'est pas possible, dans le processus de restructuration de l'économie mondiale, d'ignorer le problème du passage sans heurt à des schémas plus rationnels de consommation à l'énergie. Des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de nouvelles ressources pétrolières sont indispensables au développement continu et à long terme de l'économie mondiale. Les pays en développement ont un besoin particulièrement aigu d'être assurés d'un approvisionnement croissant en énergie pour leur développement accéléré, et ils ont tout autant besoin d'être protégés contre les fluctuations de leur balance des paiements provoquées par le coût croissant de leurs importations essentielles. Les pays industrialisés ont également un intérêt considérable à pouvoir disposer d'un approvisionnement en énergie sûr et suffisant. Tout aussi naturellement, les pays exportateurs de pétrole s'inquiètent du maintien de la valeur réelle de leur pouvoir d'achat actuel et futur, dans un contexte d'inflation, de fluctuation de taux des changes et d'instabilité relative des prix, et souhaitent être assurés du soutien de la communauté internationale en faveur de leurs efforts de développement. En outre il

/...

est de l'intérêt de la communauté mondiale tout entière que les marchés monétaires et financiers internationaux fonctionnent sans à-coup dans le contexte des équilibres financiers réalisés dans le secteur de l'énergie.

Etant donné les circonstances que je viens d'évoquer, il ne semble pas qu'on puisse éviter l'adoption de mesures strictes pour économiser l'énergie, en particulier dans les principaux pays consommateurs d'énergie, y compris l'adoption de techniques moins gaspilleuses d'énergie, combinée à la mise au point et à l'utilisation rapide de sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Dans les pays en développement en particulier, il est indispensable d'entreprendre un effort massif d'investissement pour mettre à la disposition de ces pays les quantités d'énergie nécessaires, renouvelable aussi bien que non renouvelable. Il convient de mentionner à ce propos que les transferts financiers massifs qui seront nécessaires à cette fin contribueront à accroître la demande effective en ce qui concerne les produits des industries techniquement avancées et hautement productives des pays développés.

Il sera également nécessaire d'adopter, dans les pays développés comme dans les pays en développement, des politiques énergiques et orientées vers l'avenir en ce qui concerne le secteur alimentaire et le problème du développement rural en général. De nouvelles initiatives sont nécessaires pour stabiliser le marché mondial des céréales et appliquer pleinement et promptement les recommandations de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. En outre, il est nécessaire d'accélérer le courant des investissements, de capitaux d'origine aussi bien internes qu'externes, et d'augmenter les apports d'intrants physiques et techniques nécessaires à l'accroissement de la production alimentaire des pays en développement et au renforcement de leur capacité technique dans le secteur agro-industriel. Et ce qui n'est pas moins important, les pays en développement, ainsi d'ailleurs que les pays développés, doivent affronter les incidences sur le plan institutionnel et social d'une transition rapide à partir d'une agriculture de subsistance de faible niveau, organisée fréquemment selon des schémas traditionnels ou comme complément de grandes exploitations appartenant à des étrangers, et de la mobilisation pour la production, en particulier pour le développement rural, des abondantes ressources en main-d'oeuvre, inemployée et sous-employée, de bon nombre de pays en développement. La conclusion rapide d'accords internationaux sur les produits alimentaires de base et la constitution de réserves suffisantes contribueraient également dans une large mesure à réaliser les objectifs fixés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en matière de sécurité alimentaire.

Monsieur le Président,

Bien qu'étant sans doute les plus caractéristiques, les points que je viens de mentionner ne sauraient recouvrir tous les aspects essentiels du processus de restructuration de l'économie internationale, lequel doit porter sur tous les principaux secteurs de l'interaction économique entre le Nord et le Sud. Toutefois, l'instauration d'une coopération économique et technique plus étroite entre pays en développement constitue une autre dimension qui mérite d'être soulignée. La prédominance des liaisons "verticales" entre pays en développement et pays développés et la rareté des liaisons "horizontales" sont le résultat de facteurs historiques et de l'irrégularité qui a marqué l'évolution de l'ordre économique international actuel. Comme je l'ai dit précédemment, le renforcement

/...

de l'autonomie collective doit donc être considéré non seulement comme un objectif du nouvel ordre économique international mais également comme un moyen d'instaurer cet ordre, car il s'agit là d'un processus qui permettra aux pays en développement d'exercer une plus grande influence sur le plan économique, et qui, par voie de conséquence, contribuera à rééquilibrer le pouvoir de négociation entre le Nord et le Sud. Puisque la communauté internationale a reconnu l'utilité et le potentiel de la coopération économique entre pays en développement, sur la base du principe de l'autonomie collective, en tant qu'élément moteur de la croissance et du développement, il faut que cette prise de conscience se traduise dans la réalité par un appui matériel correspondant en faveur des efforts déployés dans ce sens. Ces efforts doivent viser à renforcer les arrangements institutionnels régissant les échanges économiques et autres entre pays en développement, à élargir les arrangements de coopération au-delà du simple niveau sous-régional, à élaborer des politiques systématiques pour tirer parti du caractère complémentaire des capacités et des niveaux de développement différents des pays en développement et à amener ces pays à se consentir mutuellement des régimes préférentiels ou spéciaux. En particulier, il faudrait maintenir et renforcer les arrangements compensatoires prévus dans les cas où, par exemple, l'amélioration du pouvoir de négociation d'un groupe de pays en développement producteurs de matières premières se traduit par des pertes importantes pour d'autres pays en développement. Il y aurait également avantage à renforcer le réseau d'assistance mutuelle pour ce qui est des relations avec les banques et les sociétés transnationales. Ce processus peut être facilité, par exemple, par la mise en commun des compétences et de l'expérience, en particulier dans des secteurs comme celui de l'énergie où les capacités autochtones sont encore très réduites dans la majorité des pays en développement, par des échanges d'information sur les techniques et les investissements et par le financement, par les pays en développement disposant de capitaux excédentaires, d'activités productives dans d'autres pays en développement.

Tous les pays, indépendamment de leur système économique et social, ont le devoir de coopérer à l'instauration du nouvel ordre économique international et à cet égard, le renforcement de la coopération entre les pays en développement et les pays socialistes d'Europe orientale revêt une grande importance. Les pays socialistes, en offrant de nouveaux marchés et des sources d'approvisionnement supplémentaires en techniques et en matériel, peuvent élargir les options qui sont ouvertes aux pays en développement et leur permettre d'accroître leur commerce et leur production et de réduire leur dépendance excessive vis-à-vis des pays développés à économie de marché. Le développement de ces relations peut être extrêmement avantageux pour toutes les parties intéressées, étant entendu évidemment que quelles que soient les origines historiques de la faiblesse des pays en développement, ces relations devront reposer sur les principes fondamentaux du nouvel ordre économique international et contribuer à la réalisation de ses objectifs.

Monsieur le Président,

Comme le Secrétaire général l'a déclaré à plusieurs reprises récemment, le dialogue Nord-Sud est au point mort et les progrès qui ont pu être enregistrés restent limités et fragmentés. Dans de nombreux domaines, les négociateurs ont soit perdu leur volonté initiale d'aboutir, soit abandonné leur intention d'opérer des changements radicaux pour se contenter de tentatives d'adaptation partielle. Dans la plupart des instances de négociation, plusieurs pays industrialisés se montrent plus préoccupés des coûts immédiats de certaines propositions que des

/...

avantages à long terme de la restructuration du système économique international. L'amertume croissante que l'on observe n'a été atténuée que dans une faible mesure par les possibilités de progrès que laissent entrevoir un certain nombre de décisions prises lors de conférences des Nations Unies qui se sont tenues récemment, et nous risquons d'assister à un affrontement et à des désaccords si ces possibilités ne se traduisent pas rapidement dans les faits.

Les difficultés existantes tiennent moins aux mécanismes et aux modalités du dialogue qu'à l'appui politique que les gouvernements apportent aux principes du nouvel ordre économique international. Les préparatifs de la nouvelle stratégie internationale du développement, en nous obligeant à examiner l'ensemble des problèmes abordés dans le cadre du dialogue Nord-Sud et à envisager des politiques appropriées pour supprimer les obstacles internes au développement économique et social constituent un excellent moyen d'évaluer cet appui. Tout en soulevant des problèmes complexes sur le plan conceptuel, cette opération a pour but d'amener tous les gouvernements à s'engager à mettre en oeuvre un ensemble de politiques visant à accélérer le développement des pays en développement et à favoriser un développement soutenu au niveau mondial. Il s'agit donc d'un moyen de relier un ensemble de négociations dont les objectifs sont très différents, de définir leurs relations, d'établir des priorités et de fixer des critères pour évaluer les progrès réalisés. En outre, étant donné que la nouvelle stratégie internationale du développement doit être formulée dans le cadre du nouvel ordre économique international et viser à atteindre ses objectifs, il est nécessaire d'y inclure des objectifs opérationnels relatifs à la restructuration du système économique international, ce qui suppose notamment que l'on fixe, sur la base d'un cadre politique bien défini, des objectifs, des directives et des calendriers précis pour des négociations dans des domaines comme les matières premières (y compris l'énergie), l'industrialisation et les problèmes monétaires et financiers.

En outre, une fois qu'il aura été mis en place, le mécanisme d'examen et de révision de la nouvelle stratégie internationale du développement permettra de suivre la mise en oeuvre de la stratégie et de lui apporter les modifications voulues ou de la compléter compte tenu de l'évolution de la situation. A cette fin, il faudra bien sûr avoir une vue globale du processus du développement et des progrès réalisés dans l'instauration du nouvel ordre économique international. En conséquence, la stratégie doit être conçue de manière à assurer que les questions ne soient pas traitées isolément et que sa mise en oeuvre, y compris les négociations futures - et en particulier celles relatives aux changements structurels - se déroule de façon équitable.

Etant donné que le développement est un processus indivisible, la nouvelle stratégie internationale du développement doit en outre comprendre des mesures visant à assurer la mobilisation intégrale des ressources intérieures et à promouvoir le développement social dans les pays en développement. Ainsi, en définissant un cadre de négociations précis pour l'instauration du nouvel ordre économique international dans le contexte de la nouvelle stratégie internationale du développement, on peut parvenir à un juste équilibre entre les efforts de coopération visant à restructurer les relations économiques internationales, d'une part, et les efforts déployés par les pays en développement pour favoriser l'accession rapide à un développement intégré, d'autre part. Ces deux types d'efforts sont nécessaires pour assurer un développement rapide et authentique,

/...

mais il ne faut pas en conclure pour autant que les engagements correspondants qui auront été contractés doivent être considérés comme symétriques ou interdépendants d'un point de vue opérationnel.

En ce qui concerne le problème de l'énergie, que tout le monde est prêt désormais à inclure dans le dialogue Nord-Sud, il reste encore à déterminer dans quel cadre de négociation il convient de l'examiner. Etant donné qu'il faudra élaborer des principes directeurs et fixer des calendriers pour des négociations sur l'énergie ainsi que sur d'autres questions dans le cadre de la nouvelle stratégie internationale du développement, il est inévitable que des liens seront établis entre ces questions. De plus, il faudra tenir compte dans le cadre même des négociations, des relations étroites qui existent entre le problème de l'énergie et les questions monétaires et financières internationales. En premier lieu, comme je l'ai déjà signalé, la transition vers un mode de consommation rationnelle de l'énergie nécessitera des engagements financiers massifs. Ensuite, le jeu du marché pétrolier, tout en exerçant une influence considérable sur la balance des paiements de tous les pays, est lui-même déterminé dans une large mesure par l'inflation. De même, l'utilisation qui est faite des excédents financiers provenant de la vente du pétrole et les possibilités d'investissement à l'étranger qui sont ouvertes aux pays exportateurs de pétrole exercent une influence importante sur tous les groupes de pays de même que sur le système monétaire et financier international. C'est pourquoi il ne serait pas réaliste de dissocier le problème de l'énergie des questions monétaires et financières. Un certain nombre d'autres questions ont également leur place dans le débat sur l'énergie, comme par exemple certains aspects du transfert de technologie et la création d'une capacité autochtone dans le secteur de l'énergie, le rôle des sociétés transnationales et des entreprises d'Etat, les barrières tarifaires imposées aux produits énergétiques et à leurs sous-produits, et le développement d'industries liées à l'énergie. Lors de toutes discussions futures sur le problème de l'énergie et des questions connexes - discussions qu'il conviendrait en fait d'engager au plus vite - il faudra tenir compte de ces relations.

En résumé, il est plus urgent que jamais que la communauté internationale agisse avec fermeté et détermination, premièrement en mobilisant l'appui politique nécessaire pour réaliser des progrès vers l'instauration du nouvel ordre économique international et traduire cet appui par des actions concrètes en ce qui concerne une vaste gamme de questions; deuxièmement en entamant des discussions sur l'énergie et les questions stratégiques connexes, et troisièmement en continuant résolument à élaborer une nouvelle stratégie internationale du développement complète et dynamique qui fasse appel à la coopération des pays développés et des pays en développement pour promouvoir un développement accéléré et des changements structurels.
